Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

du <u>DIMANCHE 25 OCTOBRE 2020 à 19H30 en vidéo-</u> <u>conférence</u>

Présents:

Président: Van Daele Daniel.

Administrateurs: D. Reterre, P. Schmets, D. Van Bever, F. Vandenbemden, T. Biron.

A.M. Habets, E. Davaux.

Responsable cellules: M. Loppe.

<u>Invités permanents</u>: P. Carlier, R. Gruselin, P. Achten, M. Hourlay.

Absents excusés: C. Didembourg, D. Brozak, P. Van der Vorst, B. Valentin.

Le président remercie les participants à cette réunion organisée en urgence à la demande de 3 administrateurs. Il leur donne la parole pour implémenter cette urgence.

Les raisons invoquées par ces administrateurs :

- La suspension des compétitions se répercute sur les activités de notre fédération et de son personnel car plus de volley en prison, ni de Volley academy ,plus de stages ni de matchs et entraînements des sélections ;
- Quand et comment reprendre le championnat vu que les conditions d'entraînements sont différentes en Wallonie et en Flandre ? ;
- Le basket a déjà communiqué sur différents scénarios possibles pour la suite de la compétition;
- Une réunion est prévue dans les prochains jours à VB et il faut pouvoir y participer avec des propositions ;
- La situation financière des clubs devient difficile et il faut pouvoir donner des réponses à leurs questions et leurs craintes .
 - Les clubs francophones évoluant à VB sont demandeurs d'une cohésion dans les décisions prises entres les 2 ailes.
- D. Van Bever intervient pour exprimer son mécontentement sur l'urgence qui a contraint le président à devoir convoquer cette réunion et qui plus est un dimanche. Il compare cela à « un tour de force » estimant que cette attitude n'est pas le rôle d'un administrateur. Il termine en disant que le respect doit être dans les 2 sens.

D. Reterre et F. Vandenbemden disent aussi ne pas comprendre cette précipitation et cette urgence de se réunir alors que d'autres décisions risquent encore d'être prises dans les jours à venir.

Reprise des compétitions.

Chacun s'accorde pour dire que l'avenir est incertain et qu'il est très difficile de faire de projections même à court terme mais qu'il faudra certainement aussi repenser la compétition pour un délai plus long.

Une question est posée : les clubs seront-ils concertés (comme cela a été fait au basket) pour donner leurs avis sur la façon d'organiser la suite du championnat ?

Le CA décide qu'un questionnaire sera envoyé aux clubs afin de les sonder sur leurs désidératas.

Ce document sera réalisé par la cellule communication, en collaboration avec M Loppe et transmise aux présidents et secrétaires des clubs.

Les administrateurs siégeant au CA de VB confirment avoir insisté sur la nécessité d'avoir 2 semaines pour les entraînements avant toute reprise de compétition et aussi demandé qu'en cas de nouvelle programmation du championnat, le maximum des rencontres soient casées sur les dates existantes pour conserver la réservation des salles faites initialement.

Organisation de la fédération.

- Le CA décide de suspendre les entrainements dispensés par la fédération à Dinant (Volley Academy) et ce jusqu'au 19 novembre 2020.
- Pour les stages de Noël, le CA estime qu'il est encore trop tôt pour prendre une décision.
- Les mesures prises dans le cadre du Covid 19 et la suspension de toutes les activités et compétitions sportives ne permettent plus à une partie du personnel de remplir leurs missions.

Le CA décide d'avoir recours au chômage technique pour certains membres du personnel et ce à partir du 1^{er} novembre 2020.

Vote: 8 OUI.

Aide financière aux clubs.

Le trésorier dit recevoir de plus en plus de questions sur des aides ou restitutions de la cotisation vu la non organisation des championnats.

Une demande sera faite auprès d'Ethias pour négocier une diminution de prime et ainsi permettre un accompagnement financier de nos clubs.

Une estimation financière concernant l'aide de la fédération aux clubs sera faite dans les prochains jours afin de pouvoir communiquer à ce sujet de manière rassurante.

Divers.

• Amendes pour les compétitions VB.

Lors du prochain CA, nos représentants doivent se positionner sur le montant des amendes.

D. Van Bever demande au CA de se positionner à ce sujet.

Après discussion, il est décidé d'ajouter sur le document qui sera approuvé les termes suivants :

« les ailes d'affiliation sont chargées de la facturation et de la perception de ces amendes. »

Vote sur ce point: 6 OUI 1 abstention (1 administrateur absent)

Prochain CA prévu le lundi 9 novembre 2020.

Fin de réunion à 21H15.

A.M. HABETS

Secrétaire FVWB